

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 073/2022

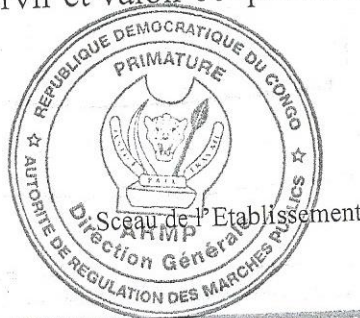
A la Société ECHELLE CONSTRUCT

Après avoir reçu le contrat du marché n°001/CGPMP/ITPR/TANSCOM.K.OR/2021, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Kasai, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-deux mille cinq cent septante-deux, vingt-huit centimes (USD 82.572,28) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 02/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général